



PAYSAGES IDENTITAIRES DU PARC NATUREL

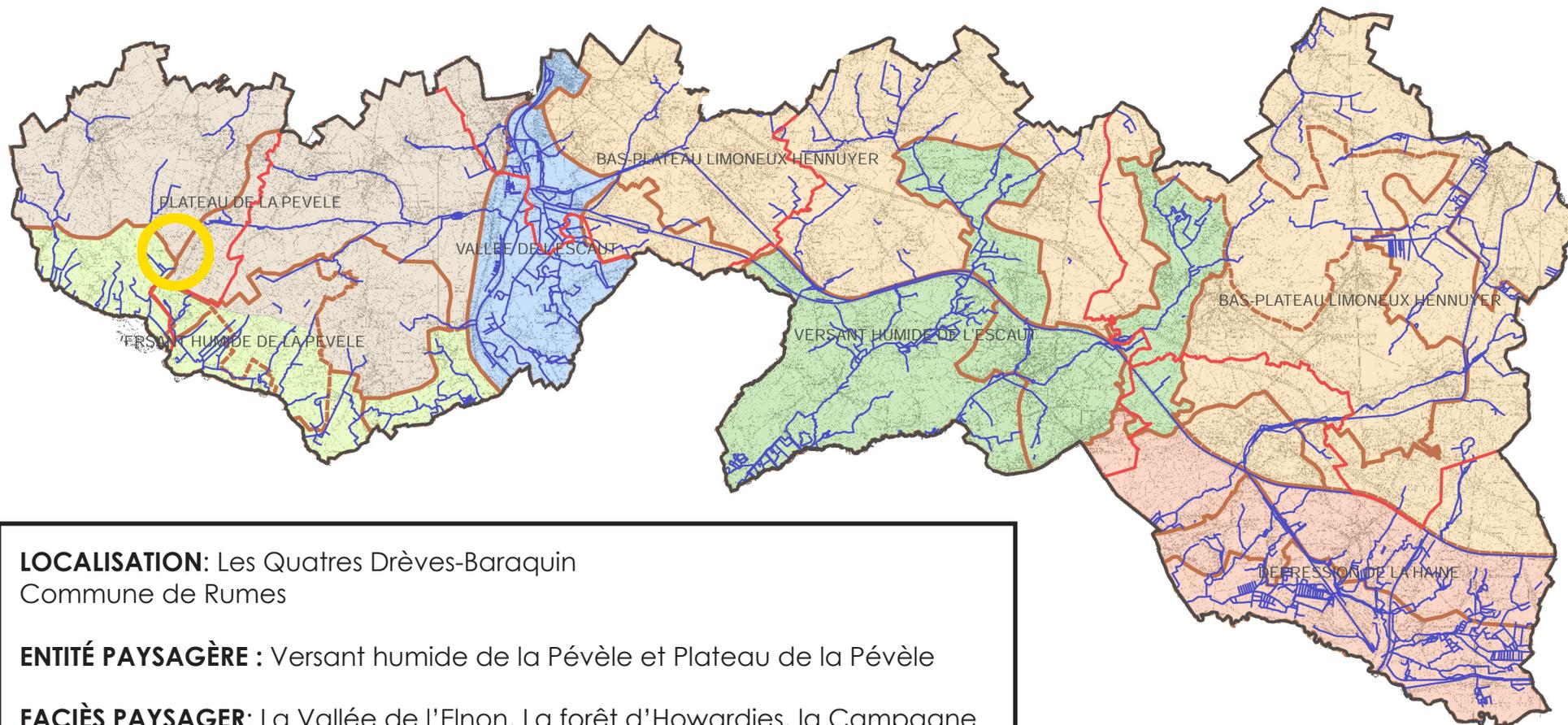
PETIT-RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

BARAQUIN



PETIT-RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ENSEMBLE PAYSAGER OUVERT STRUCTURANT



LOCALISATION: Les Quatres Drèves-Baraquin
Commune de Rumes

ENTITÉ PAYSAGÈRE : Versant humide de la Pévèle et Plateau de la Pévèle

FACIÈS PAYSAGER: La Vallée de l'Elon, La forêt d'Howardies, la Campagne ouverte du versant de l'Escaut et les Ondulations de Rumes-Tantignies

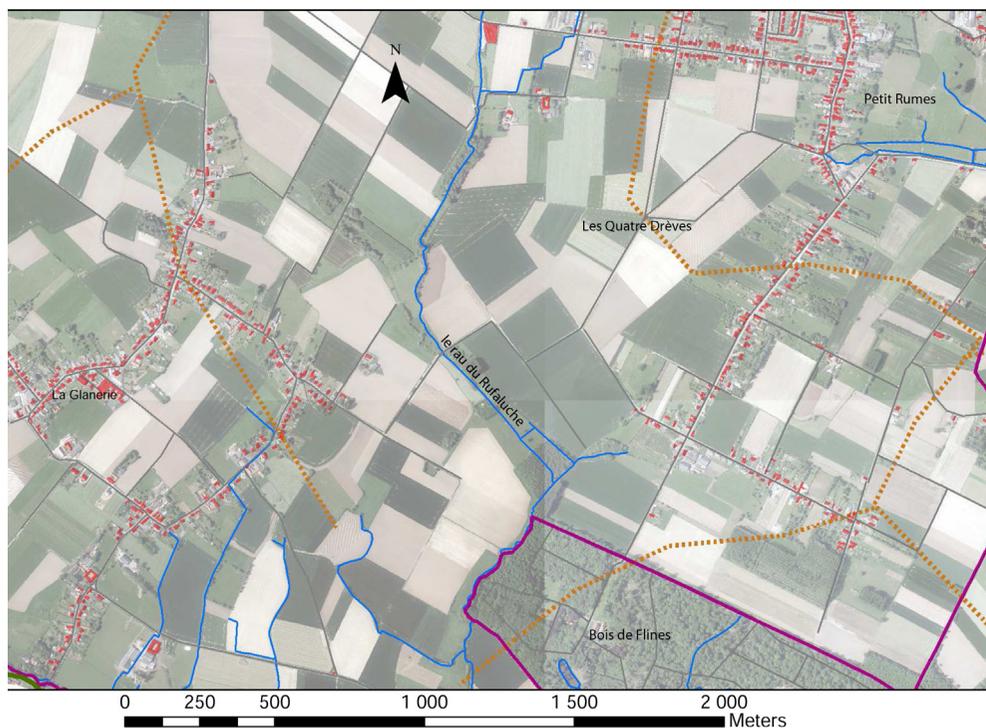
PROTECTION: Non

PETIT-RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LOCALISATION ET ENJEUX

La zone d'étude concerne une partie de la vallée de l'Elnon, comprise entre les villages de la Glanerie et Petit Rumes, au lieu-dit les Quatre Drèves.

La limite nord comprend la rue de la Digue, la limite est reprend la rue du Petit Rumes et de la Déroderie et le rau du Rufaluche matérialise la limite ouest à sud.



Légende

 périmètre PNPE	 tissu bâti	 routes
 limites communales	 lignes de crête	 réseau hydrographique

Enjeux

- Préservation de l'harmonie de l'espace.
- Maintien de la présence d'alignements d'arbres.
-

Eau

- Protection et gestion des berges du Rufaluche.
- Perception des cours d'eau et fossés (ruisseaux du Rufaluche et l'Elnon)
- Mise en valeur des mesures agri-environnementales, gestion de l'érosion des vallées cultivées.

Végétation

- Préservation de la végétation le long des fossés (haies, saules têtards, ripisylves, etc.).
- Plantation des limites parcellaires privées (haies taillées ou libres mélangées.
- Présence des réseaux de haies sur les pentes érodées par l'eau.
- Présence de vergers hautes tiges.
- Mitage des lisières par les peupleraies.

Bâti

- Organisation de l'espace rue et implantation du bâti dans les parcelles.
- Perception des silhouettes villageoises.
- Intégration du bâti contemporain.
- Préservation des caractéristiques du bâti traditionnel.
- Valorisation des paysages intérieurs.

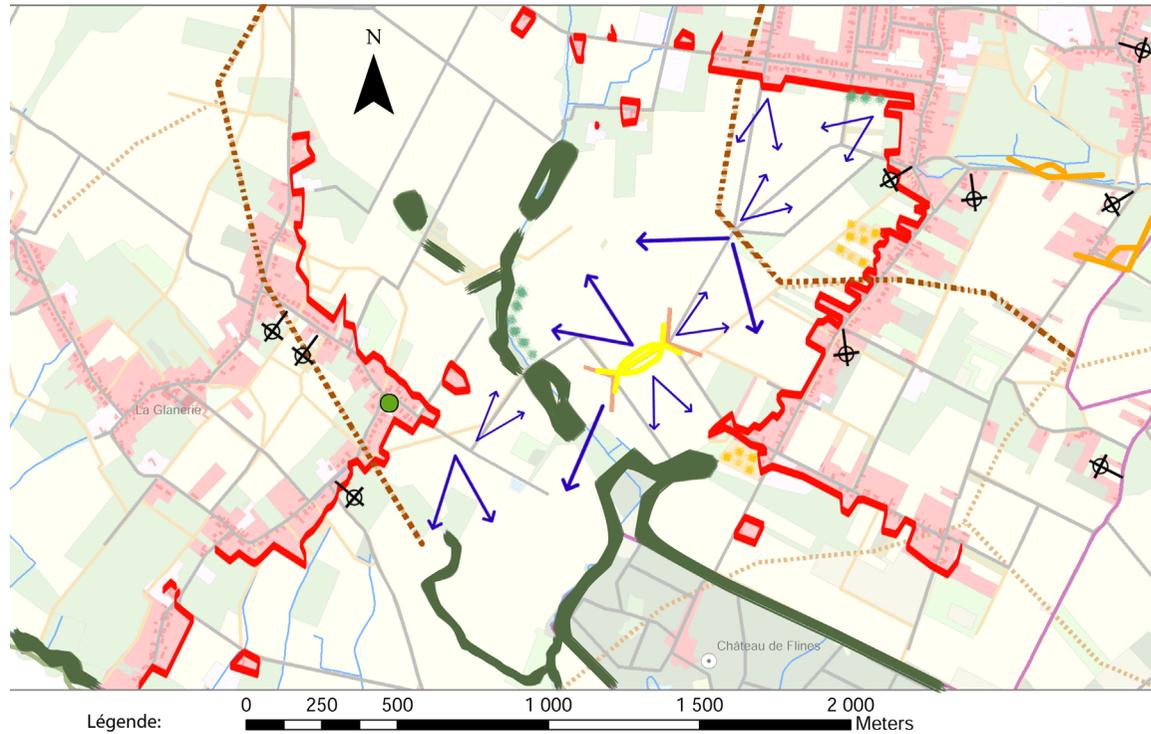
Dynamiques paysagères:

- Erosion des berges.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE : ÉLÉMENTS EN PRÉSENCE



Légende:

Structure spatiale

-  Franges bâties
-  Franges boisées
-  Ouvertures visuelles et perspectives
-  Ligne de crête

Éléments de patrimoine

-  Patrimoine classé

Patrimoine recensé

-  
-  Arbre remarquable Tilleul d'Hollande

Éléments identitaires du territoire

-  Chapelle
-  PVL
-  Ancien verger
-  Arbres têtards
-  LVR

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

POTENTIALITÉS ET DÉFICIENCES DU SITE

Atouts

- Relief ondulant et longueurs de vues importantes.
- Ligne de Vue Remarquable au sein du site rue de Clairmaie.
- Successions de plans et mises en scène du ruisseau du Rufaluche dans le paysage.
- Diversité des textures et des couleurs des éléments du paysage formant un ensemble harmonieux.
- Paysage ouvert structurant transfrontalier représentatif du territoire.
- Richesse biologique élevée liée aux zones humides et aux boisements alluviaux.
- Richesse architecturale du bâti rural traditionnel, notamment avec les toits à la Mansard typique du lieu.
- Site traversé par la Route paysagère.
- Présence de beaux sujets de saules têtards, notamment le long du cours d'eau.
- Présence de vergers à l'arrière des maisons.
- Réseau de sentiers des Quatre Drèves.
- Présence d'alignements d'arbre le long de la rue de Clairmaie.

Faiblesses

- Erosion des berges du Rufaluche lié à de mauvaises pratiques agricoles.
- Peu de mise en valeur du petit patrimoine (notamment des puits).
- Clôture en béton des limites de parcelles privés.
- Abre cornier situé au carrefour des Quatre Drèves non repris comme arbre remarquable.
- Discontinuité du réseau de sentiers entre la Glanerie et Taintignies.
- Château de Flines invisible dans le paysage.
- Peupleraies en lisières forestières

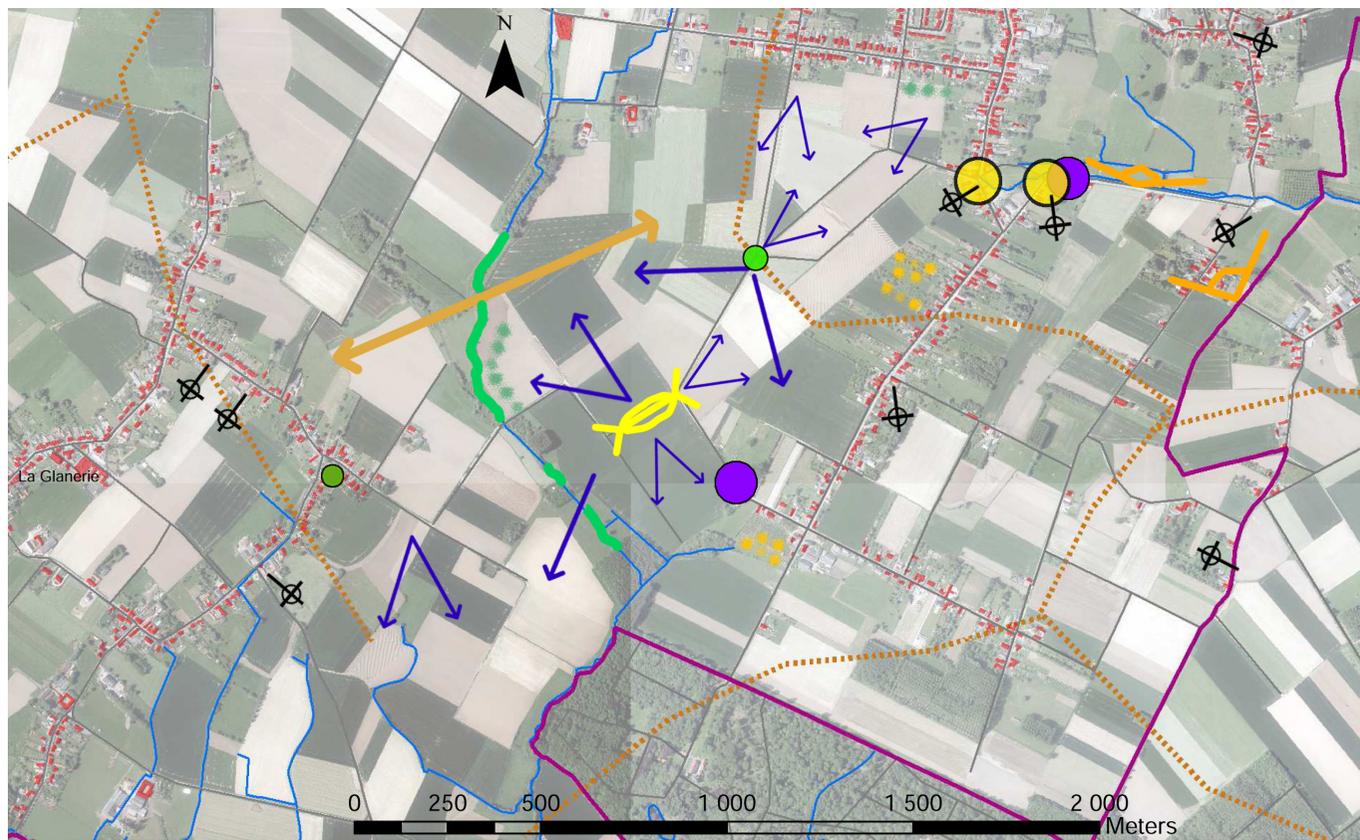


Érosion des berges



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

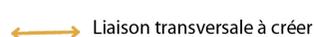
ORIENTATIONS



Légende



Périmètre PNPE



Liaison transversale à créer

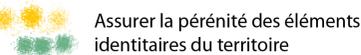


Préserver les ouvertures visuelles



Protéger les berges du Rufaluche

Route paysagère



Assurer la pérennité des éléments identitaires du territoire

Valoriser les entrées de villages

Aménager des espaces publics aux endroits stratégiques

Classer l'arbre en arbre remarquable



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ORIENTATIONS

Orientations

Qualité du paysage

- Mise en valeur du petit patrimoine.
- Marquer l'entrée de village en renforçant l'alignement d'arbre.

Patrimoine bâti rural

Patrimoine naturel

- Protéger et gérer les berges du Rufaluche.
- Inscrire l'arbre corniers comme arbre remarquable.

Sentiers et liaisons

Espace public

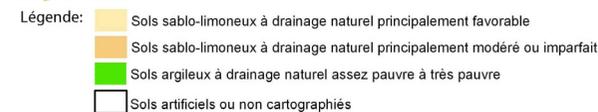
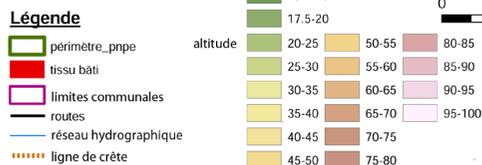
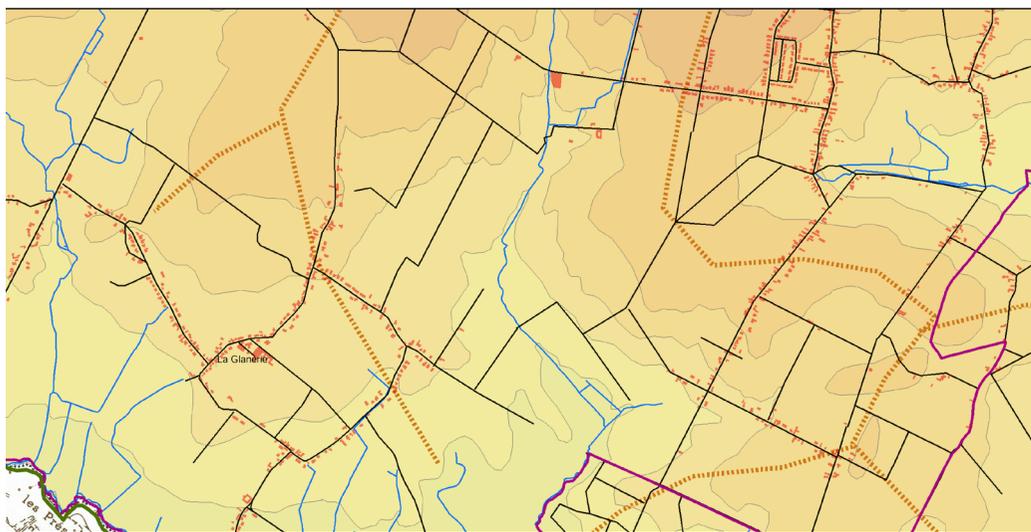


PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

La zone d'étude s'étend sur deux entités paysagères, le Plateau de la Pévèle et le Versant humide de la Pévèle qui comprend la vallée de l'Elnon et dans notre cas, le bassin versant du ruissau du Rufaluche.

L'altitude varie de 30 mètres, au niveau du cours d'eau, jusqu'à 55 mètres sur la ligne de crête des Quatre Drèves. Le village de la Glanerie se trouve aussi en ligne de crête, à la même hauteur. Le relief ondule selon un axe nord-sud, parallèle à la vallée du ruisseau du Rufaluche et permet de grandes longueurs de vues.



Le sol sablo-limoneux à drainage modéré (voire imparfait) permet les grandes cultures sur le plateau. Le sol argileux, moins propice à la culture, se trouve en fond de vallée le long du Rufaluche, et conditionne une mosaïque de milieux humides où pousse une strate arborée qui signale la présence du cours d'eau encaissé dans le paysage.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Plusieurs SGIB (Site de Grand Intérêt Biologique) sont présents à proximité de la zone d'étude. Il s'agit de milieux humides où s'installent des formations végétales caractéristiques: magnocariçaies, mégaphorbiaies, jonchaies, roselière ... et des boisements alluviaux: aulnaie, aulnaie-frênaie, saulaie.

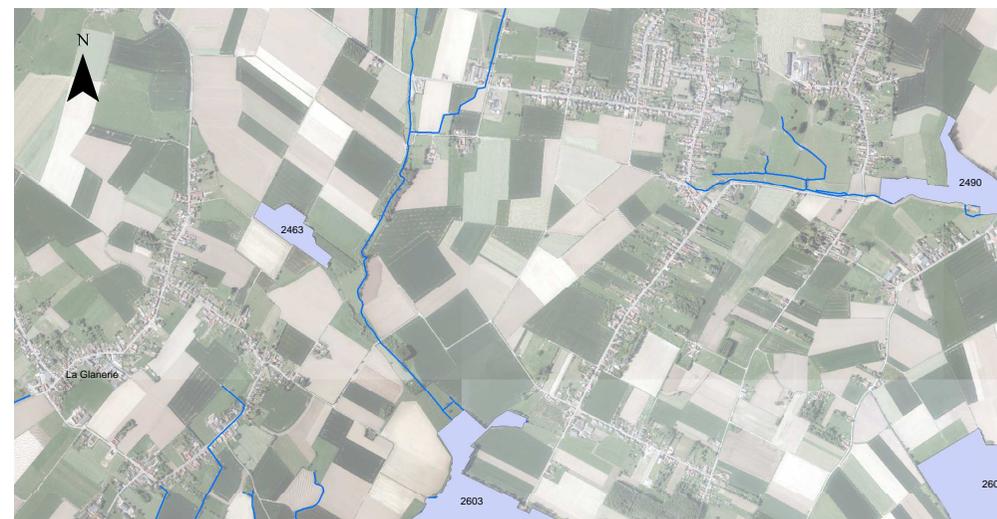
Et des massifs boisés composés d'essences mélangées: hêtre, peuplier, châtaignier et chêne qui abritent des ruisselets et des sources.

Ces ensembles sont indispensables pour assurer une diversité floristique et faunistique propre au territoire et constituent des éléments clés, des sites sources de biodiversité pour le maillage écologique.

Il y a 4 SGIB aux alentours du site:

- Zone humide de Bellone de 3.30 ha (code 2463)
- Bois de Flines de 98.76 ha (code 2603)
- Bois d'Howardries de 410.49 ha (code 2602)
- Ruisseaux des Prés et du Pont Neuf de 36.68 ha (code 2490)

Le site <http://biodiversite.wallonie.be/> permet d'avoir une description précise des milieux cités grâce au numéro de code associé.



Légende

- RN_DOMANIALE
- Zone Natura 2000
- ▨ ZHIB
- SGIB



*Populage des marais
(Caltha Palustris) le
long du Rufealuche.*



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉVOLUTION DES USAGES

Les douces ondulations de Rumes et Taintignies ont connu plusieurs évolutions notables du paysage visible à partir de la carte de Ferraris de 1777. On remarque la nette diminution des massifs boisés au profit des grandes surfaces cultivées. En effet, les bois de Clermey, de Soreil, de Sévion et de Bellonne n'existe plus à ce jour, hormis un mince cordon boisé le long du Rufaluche.

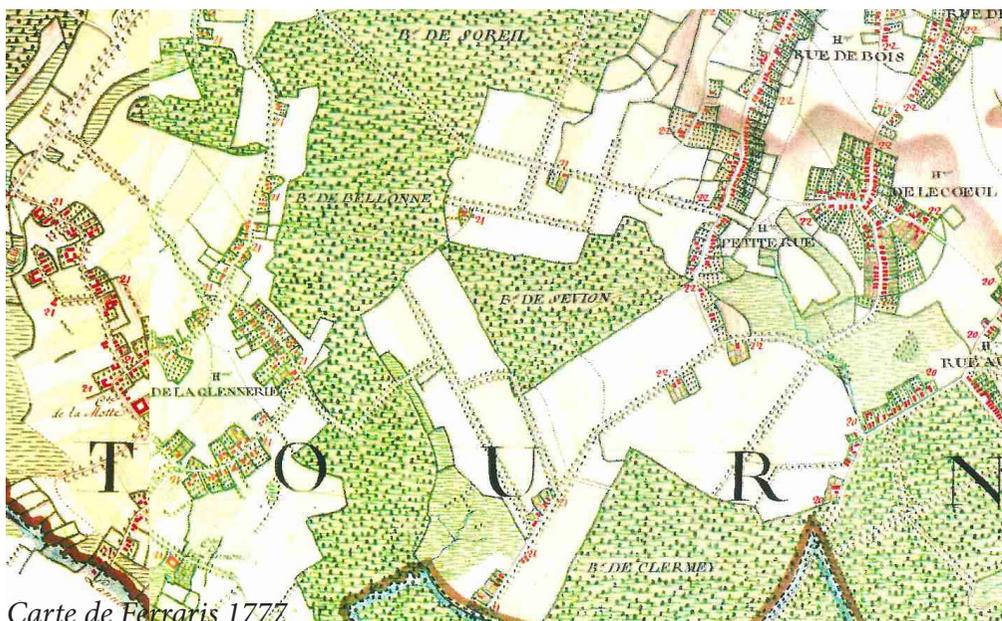
De nombreuses drèves d'ormes et de marronniers étaient également présentes et faisait la réputation des villages. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une seule trace de ces allées plantées: de son nom la Drève des Marronniers qui relie la rue de Florent à la rue du Cimetière à Taintignies.

La structure du village de la Glanerie n'a que peu évolué tandis que le tissu bâti s'est étiré le long des rues de la Déroderie et de la Digue. Seuls quelques vergers sont encore présents à l'arrière des maisons et permettent une transition entre l'espace bâti et l'espace cultivé.

Peu nombreux sont les indices qui permettent de déduire les usages passés dans ce paysage. Les toitures mansardées, typiques de cette région frontalières, témoignent encore du savoir-faire des «mâchons» de Taintignies.

«Au début du XIXe, si les Rumois sont pour le grand nombre des petits cultivateurs: ils ont un lopin de terre, une ou deux vaches.

Entre-temps, ils filent le coton. On note, en 1806, l'existence de deux mécaniques à filer le coton. Celui-ci est utilisé sur place à la confection de sarraus et de blouses qu'on porte



Carte de Ferraris 1777



Image aérienne 2012

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

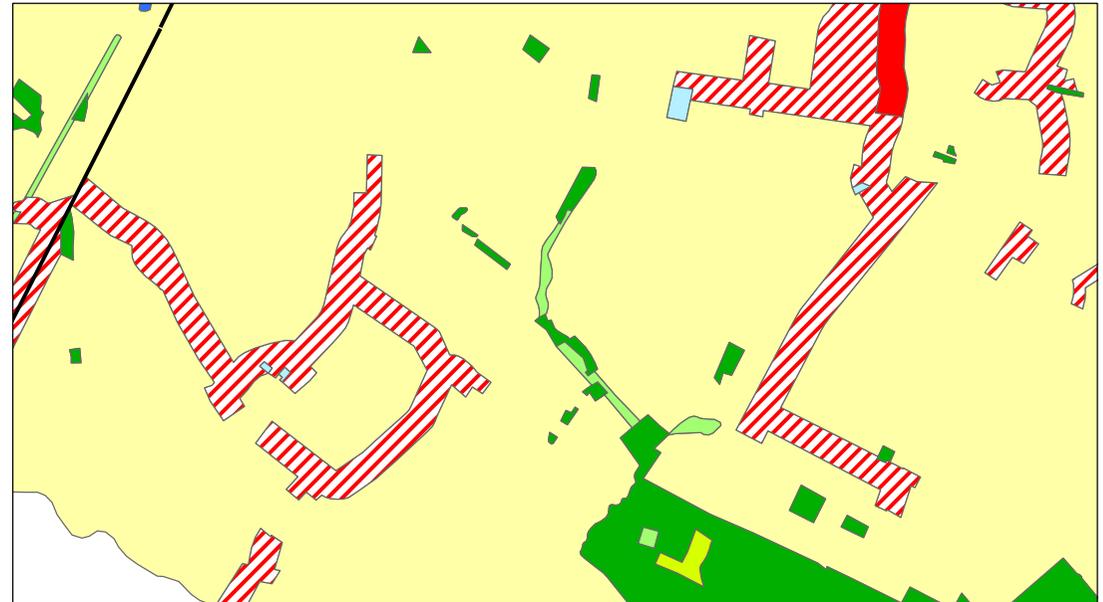
ÉVOLUTION DES USAGES

à la ville pour les vendre à la douzaine. Par suite des progrès de la technique, les usines multiplient leur production à des prix inférieures et bientôt ce fut la fin de la filature à domicile. Dès lors (1825) commence l'exode de nos paysans vers le Nord et l'essor rapide de Roubaix et Tourcoing va créer des emplois, c'est qu'il faut loger tous ces nouveaux habitants et va déterminer la nouvelle vocation des Rumois et c'est ainsi que les fils d'agriculteurs et fileurs de coton se firent maçons.»¹

La particularité du site est de se trouver tout près de la frontière qui sépare la Belgique et la France. Matérialisée dans le paysage par le cours d'eau de l'Elnon, aucune différence n'est réellement perceptible et les prairies et les champs cultivés se succèdent sur plusieurs plans dans un paysage rural paisible. Pourtant, ce territoire frontalier est source de nombreuses fraudes et anecdotes au gré des disettes voire des famines ou de l'appât du gain ! «C'était presque un sport», n'hésite pas à nous dire Bernard Leclercq, «L'alcool, le vin ou encore le tabac composaient le menu du petit trafic; mais celui-ci pouvait aussi prendre une autre envergure et concerner par exemple un troupeau entier de vaches!»

«À Taintignies, le quartier de la Deroderie était bien connu comme point de ralliement des équipes de fraudeurs qui traversaient le parc du château de Flines et franchissaient l'Elnon. Les équipes pouvaient compter 15, voire 20 hommes. Habillés de noir, ils opéraient la nuit.»²

Les périodes de guerres ont également marqué cette zone frontalière comme en témoigne la statue du premier motard américain ayant passé la frontière belge à l'entrée du village de la Glanerie. Et un circuit pédestre transfrontalier entre Bachy et Rumes est créé en hommage à Henriette Hanotte qui fit passer de Belgique vers la France, des aviateurs alliés.³



Légende

Habitat	Loisirs	Activité économique spécifique Risque majeur	Forestière
Habitat à caractère rural	Activité économique mixte	Extraction	Espaces verts
Services publics et équipements communautaires	Activité économique industrielle	Aménagement communal concerté	Naturelle
Centre d'enfouissement technique	Activité économique spécifique Agro-Economique	Aménagement différé à caractère industriel	Parc
Centre d'enfouissement technique désaffecté	Activité économique spécifique Grande Distribution	Agricole	Eau
			Zone non affectée ("zone blanche")

On peut noter sur le plan de secteur, que le village de Taintignies est composé d'une zone d'affectation d'habitat puis à partir de Petit Rumes d'une zone d'habitat à caractère rural. Et la nature privée du Bois de Flines.

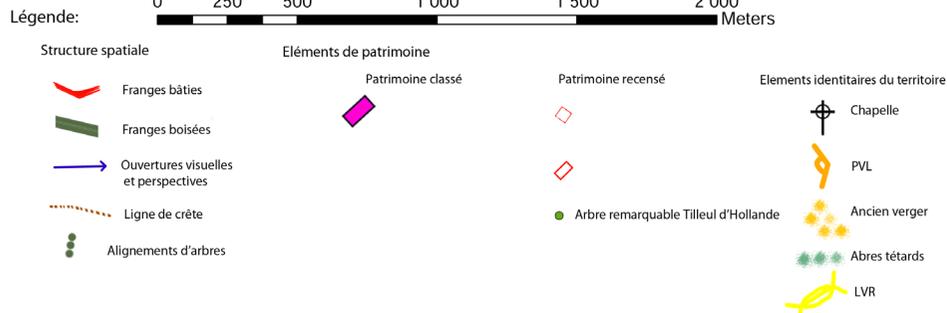
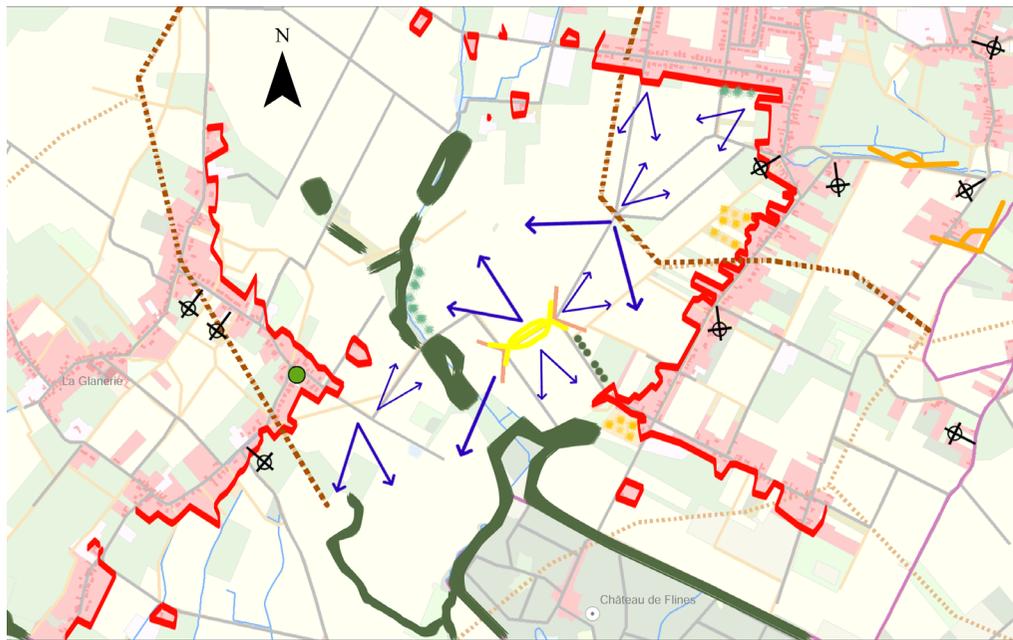


² Sources: <http://www.lavenir.net>

³ <http://www.fondationdepevele.com>

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE - STRUCTURE DE L'ESPACE



Le passage du village de Taintignies au hameau de la Glanerie offre une succession de plans associés au relief ondulé, incisé par les cours d'eau. Le ruisseau du Rufaluche, l'Elnon et les ruisselets dépendants sont soulignés par un mince cordon de végétation dont la cime des arbres dépasse des ondulations. Les couleurs et les textures se succèdent, champs cultivés, prairies, bois et végétation des berges forment un ensemble harmonieux.



La ligne de vue remarquable incite à l'arrêt, à regarder autour de nous ce «moment de paysage».

La notion de frontière sort de l'abstraction puisqu'elle coïncide avec un élément physique: le cours d'eau de l'Elnon mais heureusement, le regard, lui, est sans limite et l'on aperçoit plusieurs clochers côté français qui pontuent le paysage.

La ligne de crête se situe au niveau des Quatre Drèves et le village s'ouvre au sud ouest sur une vaste étendue agricole. Seule la silhouette d'un arbre isolé, marquant le carrefour, se découpe sur l'horizon.

Le relief ondulé permet d'avoir des longueurs de vues importantes et de nombreuses ouvertures visuelles, notamment au niveau du carrefour des Quatre Drèves et de la LVR (Ligne de Vue Remarquable), rue de Clairmaie.

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE - STRUCTURE DE L'ESPACE



Plusieurs point d'appel sont visible depuis le site, un parc éolien et un pylone blanc au nord est et un pylone blanc et rouge au nord est. Ainsi que plusieurs clochers alentours.

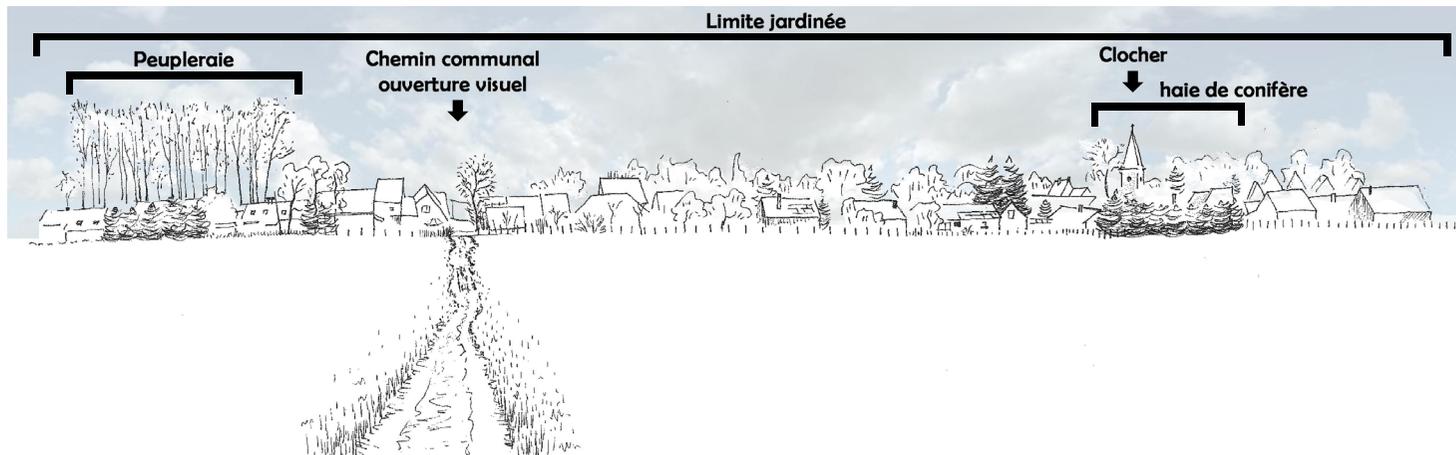
Des alignements d'arbres rythment la route de Clairmaie entre la Glanerie et Petit Rumes, participent au caractère rural du lieu et permettent de marquer l'entrée sud ouest du village de Taintignies.

Le paysage de fond de vallée lié au Rufaluche est plus fermé et la végétation se développe dans les zones humides. Un alignement de saule têtard souligne le cours d'eau. Les berges du ruisseau, côté est, en limite de parcelle agricole sont en mauvais état, érodées par les ruisselements car aucune végétation n'est présente pour les protéger et faire la transition avec la culture.

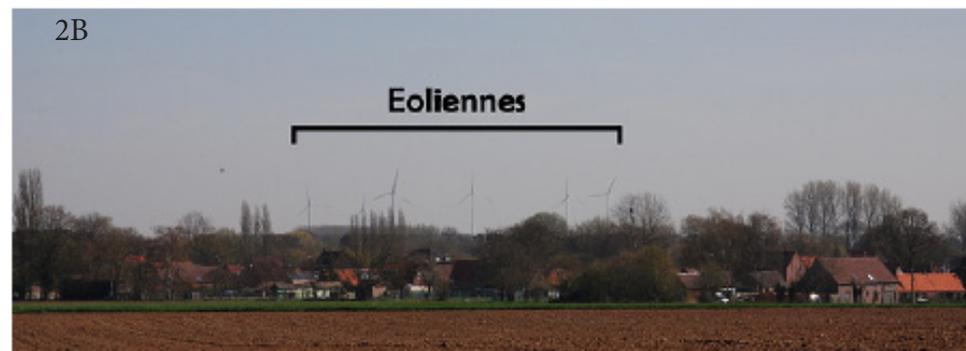


PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE - SILHOUETTE VILLAGEOISE



1 - Point de vue assez large (180°), permettant de mettre en évidence la fermeture visuel causé par le bâti linéaire de type pavillonnaire. Quelques éléments ponctuels qui font office de repère visuel comme le clocher de l'église de Taintignies et de quelques massifs boisés. Aussi, l'échange entre l'intérieur et l'extérieur du village de Petit Rumes est limité à une seule fenêtre visuelle.

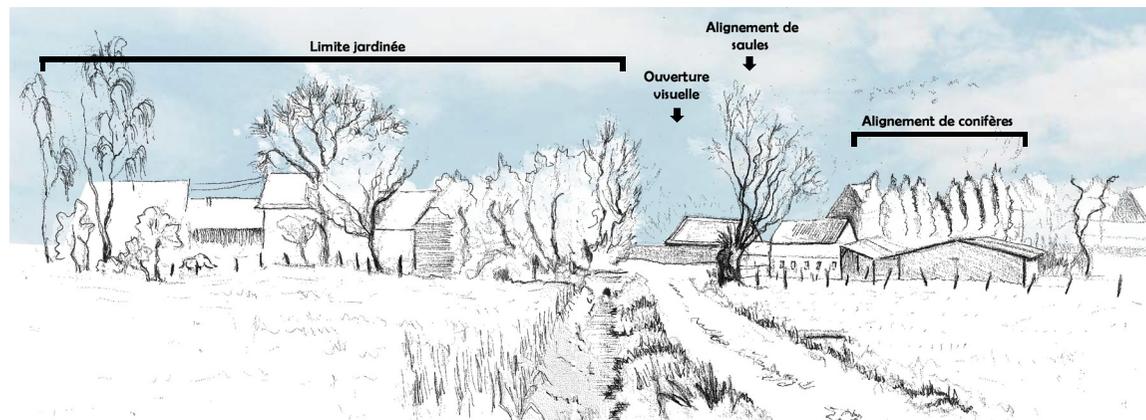


2 - Point de vue assez large (180°), aux abords du village de Petit Rumes vue depuis les champs agricoles au niveau des Quatres Drèves. Les Quatres Drèves constituent un point de vue important de la région, permettant d'observer à 360° le paysage alentour. Le champ visuel est donc profond, on distingue à l'arrière plan, un cordon végétale linéaire structure la ligne d'horizon. Celle-ci est ponctuée par quelques bosquets de peupliers qui constituent des points d'appel. A l'arrière plan, le regard porte jusqu'au parc éolien, celui-ci n'interfère pas de manière négative dans le paysage.

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE - SILHOUETTE VILLAGEOISE

3 - Point de vue rapproché depuis une zone non urbanisée (champ agricole) montrant l'ouverture visuelle principale de la zone d'étude au niveau du village de Petit Rumes. L'alignement de saules au premier plan introduit le début de la zone bâti et constitue un repère visuel. L'ensemble des fonds de jardin constitue une transition douce entre les champs agricole et la zone bâti.



Recommandations



Améliorer la qualité paysagère du village en réinstallant à sa périphérie des espaces dédiés aux prairies permanentes.
Conserver le point de vue important que constitue le point des Quatres Drèves.



Maîtriser l'expansion du bâti pavillonnaire le long des axes routiers permettant la création de respiration paysagère connectant l'intérieur à l'extérieur du village de Petit Rumes.

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

LE PAYSAGE - PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT PAYSAGER ET POINTS DE VUE REMARQUABLES

Le hameau de la Glannerie et ses alentours a été défini en tant que PIP (voir la carte ci-contre) et une LVR se situent sur le site d'étude, l'enjeu étant de préserver le caractère harmonieux du lieu :

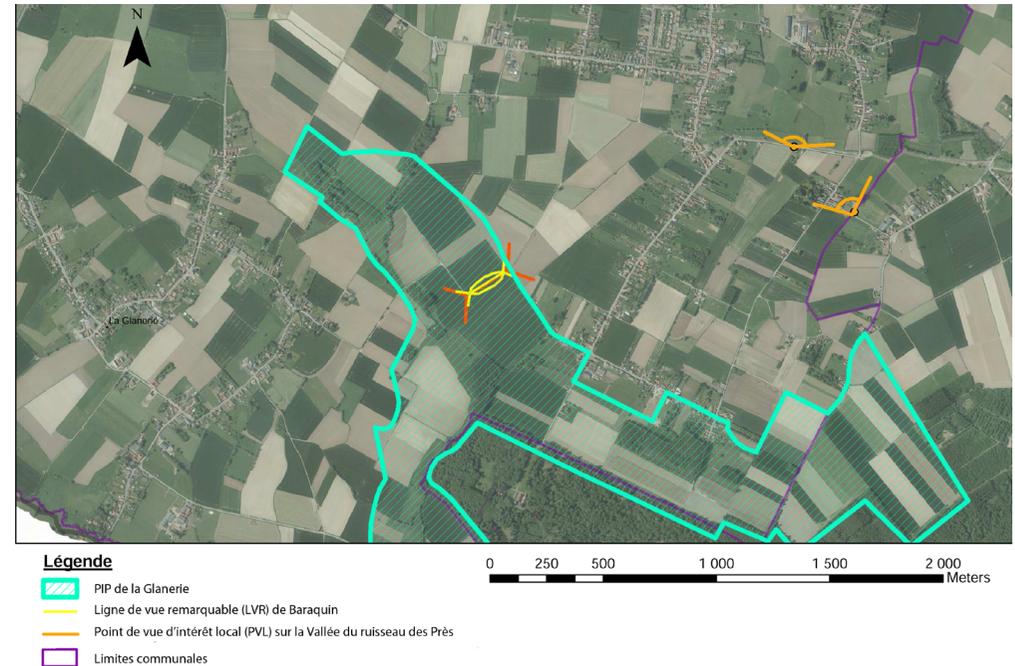
- **LVR 2 : Baraquin, depuis la route reliant la Glannerie et Clairmaie, on bénéficie de superbes vues dominantes sur la vallée du ruisseau du Rufaluche.**

Le PNPE a défini des Point de Vue d'Intérêt Local (PVL) sur tout son territoire dont deux situés à l'est de Petit Rumes:

- **PVL 1 : Depuis Haudrion, la vallée du Ruisseau des Près, jolie vue qui permet de découvrir depuis Haudrion, la vallée du ruisseau des Près au fond de laquelle se trouvent de nombreuses peupleraies ainsi qu'un habitat bien intégré qui s'étire vers le nord.**
- **PVL 2 : vue sur la vallée du ruisseau des Près: les nombreux saules têtards qui subsistent sont disposés en petit rideaux. Ils créent un paysage qui favorise l'intégration du village de Taintignies et ses hameaux.**

«La protection et la gestion des paysages peuvent s'envisager de différentes manières. La définition de Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP), de Points de Vue Remarquables (PVR) et de Lignes de Vue Remarquables (LVR) fait partie des mesures proposées dans le SDER et en 2002 une Mission de service public SPW a été menée par l'ASBL ADESA pour établir une révision des périmètres de protection paysagère du Plan de Secteur et déterminer les PIP sur toute la Wallonie qui sont des indicateurs qualitatifs des paysages d'un territoire.»⁴

⁴ Référence extrait du «Diagnostic Paysager du PNPE» dans «l'Atlas des paysages du PNPE».



LVR vue vers la frontière française

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL

Plusieurs bâtiments à l'architecture rurale traditionnelle sont repris au Patrimoine monumental de Belgique:

Pour le village de la Glanerie:

- Eglise paroisse St Joseph : L'église précédente 1865-66, dépendait de Rumes et ne devint paroissiale qu'en 1870. Incendiée en 1961, elle a été remplacée par un sanctuaire en briques : vaisseau unique de six travées, plafond de bois à deux versants, fenêtres en plein cintre à double rouleau. Maçonnerie du XIXe s. Partiellement conservée dans la façade principale, la tour et certains contreforts.
- Rue albert 1er n°78 : datée de 1806 au pignon sur rue de la grange, petite ferme basse en quadrilatère groupant autour d'une cour trapézoïdale, des bâtiments en briques chaulées que coiffent des bâtières de tuiles à coyau, généralement prise entre des pignons débordants.
- Rue du crinquet n°24 : datée de 1801 par ancras au pignon N. de la grange, vaste ferme homogène en quadrilatère de briques.

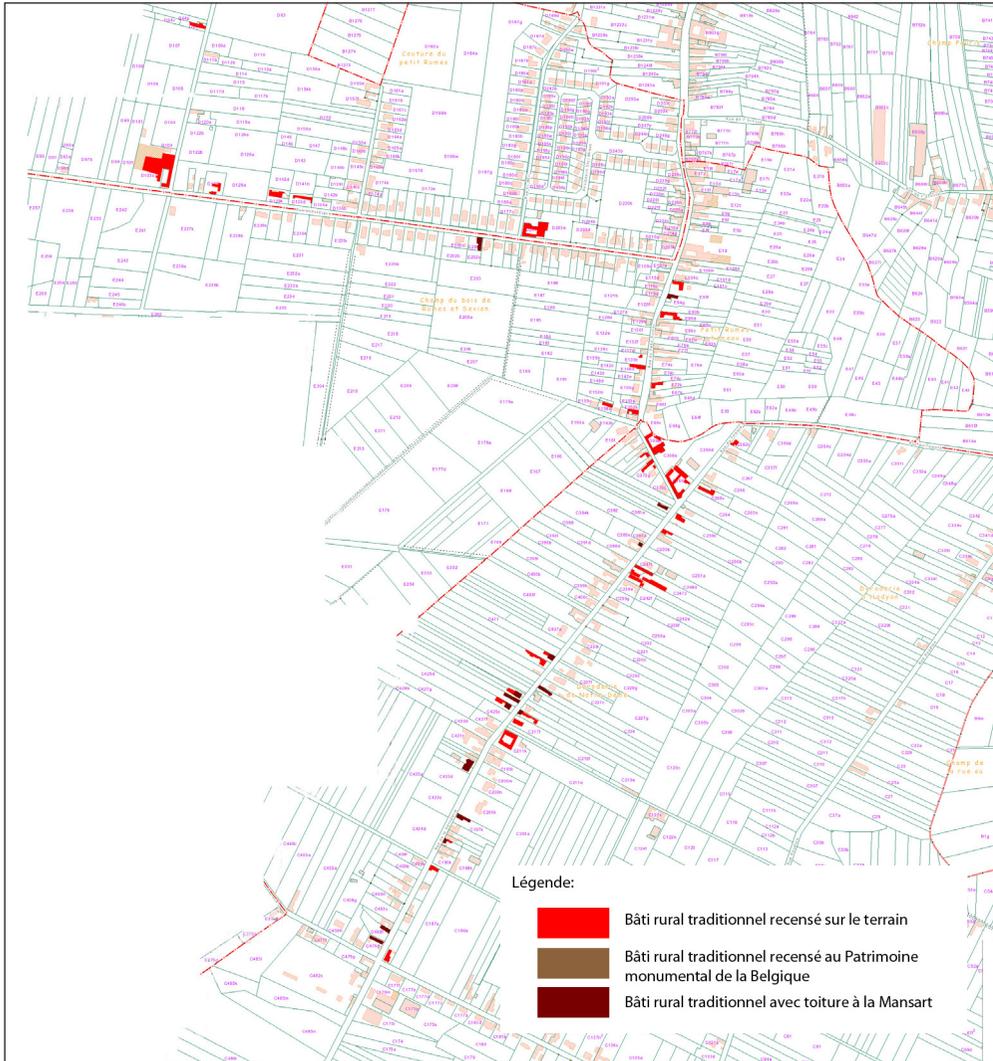
Pour le village de Taintignies:

- Eglise paroisse St Amand : édifice néo-gothique construit en 1890-1891 grâce aux dons de la comtesse Alice de San Rocco, comme le rappelle une pierre près de l'entrée. Bâti en pierre bleue appareillée.
- Rue albert 1er n°29 : maison parallèle de la fin du XVIIIe s transformée au siècle suivant, bâtière de tuiles.
- Rue de Florent n°4 : Ferme d'Etreelles. Autour d'une cour rectangulaire, vaste ensemble en quadrilatère daté de 1810 au pignon SE de la grange par un jeu chromatique des matériaux. Bâtiments en briques avec ouvertures sous arc fortement surbaissé et ornés, sauf la grange, d'une frise à double denticules,
 - n°11 : Château Crombez. Construction en parallélépipède du dernier tiers du XIXe S, de style Louis XVI tardif,
 - n°13 : autrefois liée au château Crombez, vaste ferme en ordre dispersé comprenant un ensemble de bâtiments néo-classique en briques du XIX e s. et une grande datée de 1781 par ancras au pignon sur rue.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL



Dans la rue principale, l'entrée du village est marquée par deux grosses fermes du coté droit de la rue et de l'autre on retrouve plutôt des bâtis traditionnels ruraux. Le reste de la rue est un mélange de bâtis traditionnels et de bâtis récents possédant une architecture se rapprochant du style traditionnel. Ici c'est la terre cuite qui domine que ce soit pour les murs ou la toiture.

Pour la rue de la Deroderie, les toitures à la Mansart sont très présentes. Quand aux autres rues, c'est le bâti récent qui domine.

Dans l'ensemble, il y a une assez bonne homogénéité que ce soit dans les formes, les matériaux ou les couleurs. L'urbanisation est très dense, ne laissant aucun espace entre le bâti, et le gabarie des maisons reste assez petit sauf à l'entrée qui est dominé par les grandes fermes.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PATRIMOINE RURAL TRADITIONNEL

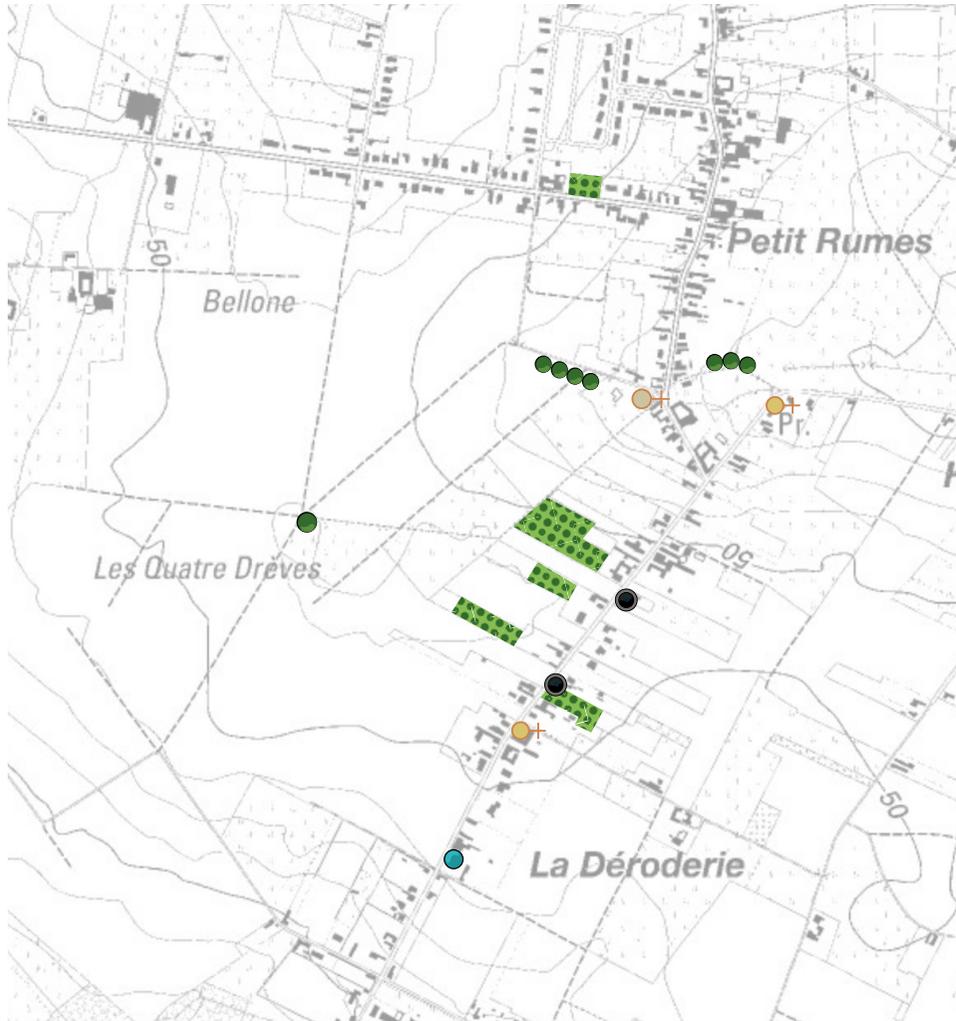
Toiture à la Mansart

À la fin du XIX^{ème} siècle, les maçons ont rapporté de France cet élément architectural. Ils s'agit d'une toiture faible pente à partir du faitage, puis au brisis, se dressent quasiment à la vertical. Elle permis de transformer les greniers pour en faire un nouvel espace d'habitable sous les combles. Ce type de toiture est associé à l'architecte de Louis XIV, François Mansart qui l'avait remis à l'honneur.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE



On retrouve aujourd'hui dans le hameau de Petit Rumes trois chapelles, l'une étant une potale, les deux autres des édifices de plus grande importance. Une de ces deux chapelles devrait bientôt être détruite du fait de son état délabré, tandis que l'autre est aujourd'hui devenue une église évangélique. On notera également la présence de deux puits et de nombreux arbres remarquables.

L'église évangélique :

De par sa situation et son environnement, cette chapelle offre clairement un grand potentiel pour marquer agréablement l'entrée du hameau. En effet, celle-ci se situe en bordure de voirie à l'entrée est de Petit Rumes, à proximité d'un ruisseau et d'un sentier bordé de saules têtards.

Légende

- Chapelle
- Chapelle prochainement détruite
- Calvaire
- Arbre remarquable classé
- Arbre remarquable
- Alignement remarquable classé
- Alignement remarquable
- Verger ou reliquat de verger
- Puits
- Pompe à eau
- Monument aux morts
- Mur remarquable
- Ancien moulin



L'église évangélique

PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE

Les puits

Les sources et puits dans la commune de Rumes sont nombreux, mais peu valorisés. Ces deux exemples, situés dans la rue de la Déroderie à Petit Rumes, illustrent bien le manque de mise en avant de ce petit patrimoine.

Ceux-ci se trouvent en terrain privé, le long de la route. De ce fait, l'un d'eux est totalement masqué derrière un mur soutenant le portail d'entrée de la propriété. S'il est assez délabré, il conserve néanmoins toutes ses pièces, y compris la toiture et la poutre soutenant les poulies.

Le second a même été restauré, mais les briques neuves lui font perdre le charme de l'ancienneté. De plus, il a été fermé par un dallage.

Une simple restauration et quelques aménagements aux abords de ces puits pourraient les remettre en valeur.



PETIT RUMES ET LES QUATRE DRÈVES

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES - PETIT PATRIMOINE - PROPOSITIONS



Le puits pourrait simplement être ré-ouvert, de sorte à ce que son image soit restaurée. Pour une question de sécurité, le puits peut néanmoins être fermé à faible profondeur.